

ASSOCIATION CULTURE ET MONTAGNE

« *Antoine de Ville* »

Mairie de Clelles

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2022

**du 16 décembre 2022 - 17h00-19h00
salle Guillot (au-dessus du cinéma Giono à Clelles)**

Pour préparer cette Assemblée Générale 2022, plusieurs formulaires ont été adressés aux adhérents :

- un bulletin réponse pour éventuelles questions et remarques
- une déclaration de candidature pour rejoindre le Conseil d'administration
- un formulaire pour la ré-adhésion

Quelques retours par la poste ou par messagerie :

- des remarques positives sur l'association et des encouragements à continuer (merci !)
- pas de nouvelles candidatures pour être administrateur (il faudra pourtant penser à la relève)
- des réadhésions
- une quinzaine de procurations (plus 6 apportées le jour de l'AG)

Pour le vote des adhérents à l'AG

Une liste des votants est établie, avec une colonne "correspondance" pour les procurations arrivées par courrier ou messagerie avant l'AG, et une colonne "présence" qui rend les deux précédentes caduques si l'adhérent vote sur place.

En ouverture de l'Assemblée Générale, un décompte des membres présents ou représentés par des mandats transmis à l'avance ou déposés sur place :

- membres présents : 11
- membres représentés : 21
- nombre total : 32. Le quorum est atteint et l'AG peut se tenir régulièrement.

Culture et Montagne aura prochainement 30 ans

Petite présentation préalable pour les nouveaux adhérents : l'association Culture et Montagne existe depuis janvier 1993 et aura bientôt 30 ans. La ligne tracée par les membres fondateurs a été conservée, les statuts de l'époque n'ont pas été modifiés et l'esprit convivial toujours de rigueur.

Une exposition et une publication ont retracé les 25 ans de Culture et Montagne afin de garder des traces des actions et de l'engagement de nos prédécesseurs.

Au fil des années, il y a eu bien sûr des changements inévitables : modifications des animations d'été qui mobilisaient beaucoup d'énergies et de bénévoles, introduction de la modernité avec la communication par messagerie, la création d'un site internet (mondialement connu ! voir la fréquentation annuelle sur le site), les partenariats avec d'autres associations et institutions.

Des changements aussi de personnes, les unes ayant vieilli, d'autres nous ayant quitté, mais la relève a toujours été assurée et devra l'être encore.

Toutes les activités développées au cours de ces années sont l'œuvre de nombreux bénévoles et à part des périodes particulières (« Les Estivales du Trièves ») ou des opérations spéciales (« Expo Mont Aiguille » par exemple) les budgets engagés sont toujours restés modestes.

Un grand principe a pu être conservé, celui de la gratuité des activités proposées, soit pour les animations et expositions, soit pour les veillées-conférences mensuelles (deux très rares exceptions en mars 2017 et en octobre 2022 où une modeste et volontaire participation aux frais a été suggérée ... et très bien acceptée).

Nous essaierons de maintenir ce principe de gratuité pour ouvrir largement notre offre culturelle et patrimoniale au plus large public. Le recours à des intervenants bénévoles, tous spécialistes dans leur domaine, permet ainsi de réduire considérablement les dépenses.

Mais il faudra cependant à l'avenir accepter l'idée d'un défraiement à prendre en compte pour le recrutement de nos conférenciers.

Bien sûr, nous solliciterons à nouveau nos collectivités locales préférées (mairie de Clelles et communauté de Communes du Trièves) pour qu'elles nous accordent une aide financière, mais nous tenons à ce que nos ressources propres (adhésions et vente des livrets produits) puissent compenser ces nouvelles dépenses de carburant ... si nous parvenons à conserver le même nombre d'adhérents ... et surtout si nous en attirons d'autres, le plus simplement possible, avec juste un slogan paradoxal : « payez une adhésion pour que les conférences soient gratuites ».

Tout l'historique de l'association est à retrouver sur notre site, <https://www.culture-et-montagne-trieves.org/> (onglet « Depuis 1992 »)

Pour le rapport d'activité

Les veillées-conférences sont une institution : les premières ont laissé peu de traces, mais depuis 1995, on peut retracer l'évolution de cette action qui s'est pérennisée jusqu'à nos jours : la soirée du 14 décembre 2022 a été la 145ème. Les sujets abordés couvrent tous les champs des connaissances et tous les domaines, toujours confiés aux spécialistes du sujet (voir l'intégralité des sujets traités sur les onglets « Depuis 1992 » et « Nos activités »), un peu à la manière d'une modeste université rurale et populaire (MURP diront les initiés).

Les Veillées-Conférences de 2021/2022 :

- 15 décembre 2021 : "PEUPLES NOMADES" - présentation Jean-Christophe PLAT, photographe-voyageur / 41 personnes
- le 16 mars 2022 : "la pierre des rois", LES CARRIÈRES D'ALBÂTRE de Notre Dame de Mésage ... et de leur rayonnement local et national ! par Robert AILLAUD / 61 personnes
- le 13 avril 2022 : "Derrière les montagnes" - Visages et paysages dans la vallée de la Roizonne - Photographies et témoignages Emmanuel BRETEAU - Lectures : Frédérika SMETANA / 57 personnes

- le 11 mai 2022 : "Meurs et deviens" - Maurice Dolmadjian et sa quête mémorielle avec son dernier ouvrage sur l'histoire familiale arménienne, du génocide à l'exil / 49 personnes
- le 12 octobre 2022 : André BOREL a présenté le film « DEVOLUY, de la pierre aux étoiles » / 160 personnes
- le 16 novembre 2022 : Bernard GOUTERAUD a présenté le film « l'OR GRIS du DAUPHINE » - l'histoire de l'industrie du ciment du XIXe siècle à nos jours / 65 personnes
- et le 14 décembre 2022 : Bernard VERNEYRE et Daniel NIOT animeront la soirée APICULTURE en TRIEVES / mentionnée ici pour la longue préparation de cette soirée / 50 personnes

➔ Plus de détails sur notre site (*les expressions bleues sont des liens vers les infos plus détaillées*)

Les forums des associations

Organisés les 10 et 11 septembre 2021 à Mens, à Monestier de Clermont et à Clelles par le Communauté de Communes pour que les associations soient visibles et créent des liens.

Cette année, nous avons fait table commune avec « les Amis du Musée du Trièves » et « Gresse en Vercors Histoire et Patrimoine ». Nous avons confié nos documents aux Amis du Musée qui sont participé aux forums à Monestier et Mens, et reçu les documents des AMT et de GVHP pour notre permanence à Clelles.

Des contacts pris avec de nouveaux visiteurs pour l'envoi d'informations, de nouvelles adhésions ou des renouvellements (12 à cette occasion) et quelques ventes d'anciens livrets des années précédentes.

L'exposition de septembre 2022 « le Salon des artistes cellois »

du 11 septembre au 19 septembre 2022 à Mairie de Clelles - salle du 1er étage

Mise en lumière des artistes cellois du passé, largement méconnus comme Lucien Freychet ou Célestin Blanc, et plus récemment Alexandre Lyoubovin, mais surtout les contemporains et bien vivants qui se sont révélés dans le village et ont accepté d'exposer en toute simplicité.

[artistes exposants : *Danielle ROULY, Evelyne PERRIN, Edwige FERRAT, Jean WALTZ, Monique DUMAS, Claire SAINTE-ROSE, Sylvie PELLOUX, Christian MARLETAZ, François DUMAS et Christian LAFAGE*]

Plusieurs habitants ont prêté des tableaux de Freychet et de Lyoubovin. Dans l'expo, un renvoi a été fait vers les tableaux de Célestin Blanc qui sont dans l'église de Clelles (l'un est classé Monument historique). Beaucoup de compliments pour ces artistes découverts par un public nombreux (environ 200 personnes pendant la semaine d'exposition)

Une petite publication a été réalisée, distribuée aux artistes exposants et pour archives.

Deux autres petits livrets ont été produits en nombre restreints pour les familles de deux artistes.

Quelques adhésions et quelques ventes d'anciens livrets des années précédentes

Travaux en cours

Travail sur archives

Action à long terme, dépouillement et transcription de documents anciens, collecte et numérisation ...

Des prêts de particuliers : documents scannés et rendus à leurs propriétaires.

Des dons de documents récupérés de différentes manières.

Le Fonds documentaire du Trièves (dépendant de la Communauté de communes) sera le destinataire de ces archives (NB : les Archives publiques sont déposées aux Archives départementales de l'Isère)

Travail de conservation d'un patrimoine commun qui s'estompe peu à peu au fil du temps et au fur et à mesure que les vieilles maisons sont vendues et rénovées.

Notre projet est de créer un lieu de dépôt et une procédure de récupération des vieux documents (écrits ou photographies) auprès des déchèteries et des ressourceries.

Ces numérisations ont donné lieu à des transmissions par le biais d'expositions ou de publications (ex : « *Photos de familles du Trièves* »)

Nous avons aussi un stock de presses anciennes, en cours de dépouillement, ou encore à traiter (appel aux volontaires intéressés !)

Inventaire campanaire

Inventaire porté par le Département de l'Isère, auquel nous participons pour le secteur du Trièves. Visites de bâtiments (églises, clochers, chapelles, etc) pour actualiser l'inventaire des cloches de notre territoire. Voir sur le site les premières fiches descriptives dans la partie « Patrimoine religieux ».

Plusieurs panneaux explicatifs ont déjà été réalisés pour l'église de St Michel les Portes, le clocher de Monestier du Percy, la chapelle des Bayles et la chapelle du Serre à Monestier du Percy, le clocher de Clelles et la chapelle de Longefonds à Clelles, le clocher de Chichilianne, le clocher du Percy, le clocher de St Martin de Clelles et la chapelle de Trézanne.

Ils sont posés ou le seront prochainement par les mairies concernées, soit sur le mur de l'édifice soit sur poteau à proximité.

Travaux en cours pour Tréminis, Lalley, St Guillaume ... et les autres villages au fil des saisons.

Ces panneaux sont en aluminium verni (Dibond) résistant au temps qui passe et au temps qu'il fait – réalisation par l'entreprise CRISgraphic à Veurey-Voroize. Financement Communauté de communes du Trièves et Culture et Montagne.

Des notices plus conséquentes que les panneaux seront réalisées et mises à disposition des mairies concernées.

Projet d'une publication en temps utile quand l'action sera plus avancée.

A savoir pour Clelles : la restauration de l'ensemble campanaire de Clelles (classé Monuments Historiques en 2014) est actée par la DRAC et le service Patrimoine du Département, après de longues démarches de la mairie de Clelles. Chantier à suivre dans l'année à venir.

Une publication sur le Patrimoine religieux de Clelles est en préparation.

Suite du travail de recueil de « paroles d'anciens »

Quelques rencontres et conversations ont débouché sur la mise en œuvre de livrets-souvenirs illustrés avec photos, imprimés en nombre réduit, à disposition des personnes rencontrées pour un usage privé dans leurs familles.

D'autres sont en suspens et reprendront prochainement.

La Route Nationale 75

Projet d'étude sur la route 75, hier et aujourd'hui ... projections pour demain ?

Recueil de tous documents en rapport avec la route entre les deux cols (de Monestier de Clermont à La Croix Haute, mais on peut largement dépasser les bornes) ... photographies anciennes, archives, écrits, anecdotes, souvenirs ... les travaux, les monuments, les bornes et stèles, les modifications du tracé, les maisons remarquables, les étapes le long de la route, les relais de poste, les hôtels actuels ou disparus, les publicités, les représentations des artistes, etc.

Travail en cours qui débouchera sur une conférence, ou une expo, et une publication.

➔ Plus de détails sur notre site

Vote de l'Assemblée : accord unanime

Bilan financier exercice 2022

LES DEPENSES

des dépenses de Fonctionnement de l'association

- **Banques : 0 €**
- frais de tenue du compte Crédit Agricole : **0 €** (tarif association s'il n'y a qu'un compte bancaire sans carte de paiement – cela mérite d'être signalé) – nous ne regrettons pas la migration vers notre caisse locale.
- **Contrat d' Assurance Responsabilité civile (les personnes et les biens, les locaux occupés, les expositions et autres animations) : 107 €**
- **Cotisations payées : 119 €**
 - adhésion à l'OCCE qui imprime nos documents
 - adhésion à l'association « Gresse-en-Vercors Histoire et Patrimoine » (qui adhère aussi à CM)
 - adhésion à l'association « les Amis du Musée du Trièves » (qui adhère aussi à CM)
 - adhésion à la FAPI (Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère)
- **Participation forfaitaire Service culturel de la CCT : 60 €**
 - impression et distribution des affiches des veillées – prêt de matériel
- **le Site internet : 144 €**
 - nom de domaine et abonnement annuel Wix

les dépenses liées aux activités de l'association

- **pour les veillées-conférences : 225 €**
chauffage du cinéma - frais de déplacement ou de diffusion
- **pour l'Exposition « Salon des artistes cellois » : 103 €**
impression des livrets Expo Artistes - vernissage
- **pour impressions de livrets : 198 €**
impression des livrets « souvenirs de familles » - impression des livrets *Sculptures DUMAS* et *Peintures ROULY*
- **pour le Patrimoine religieux : 186 €**
impression des premiers panneaux « églises et chapelles » sur Dibond
- **documentation : 192 €**
achat de livres et de DVD pour bibliothèque de l'association:
- **Fournitures : 60 €**
 - ramettes papiers - achat chassis pour tableau
- **Frais d'envois postaux : 21 €**
 - envois postaux pour des livrets

NB : les sommes sont arrondies à l'euro dans cette présentation, mais le rapport financier de la trésorière est au centime (voir plus bas)

TOTAL DES DEPENSES 1415 € pour 2022 (rappel 2422 pour 2021)

LES RECETTES

les subventions : 650 €

mairie de Clelles : 400 €

communauté de communes : 250 € (en attente e versement)

les adhésions : 730 €

73 adhésions

la vente des livrets : 133 €

- livrets vendus pendant l'année et l'expo d'été et pendant le forum et dépôt au Musée du Trièves (Ligne des Alpes essentiellement)
- livrets Sculptures DUMAS

Suite à l'Exposition MONT AIGUILLE de l'été 2021

C'est les AMT qui portaient le budget commun aux 3 associations (AMT, GVHP et CM) et la clôture des comptes s'est soldée par un solde positif, partagé entre les 3 associations.

Culture et Montagne a reçu la somme de **126,83 €**

TOTAL DES RECETTES : 1640 € pour 2022 (rappel 3726 € pour 2021)

Le contrôle des comptes de l'exercice 2022

Le bilan de l'exercice a été arrêté à la date du 30 novembre 2022, comme chaque année et les comptes ont été vérifiés le 3 décembre par trésorière et président (F Gross et M Perrichon) et contrôlés le 9 décembre 2022 par notre vérificateur habituel, Jean-Yves Lamy.

Le vendredi 9 décembre 2022, au local de Culture et Montagne, Mr Jean-Yves LAMY a procédé au contrôle des comptes de l'association « Culture et Montagne » en présence de la trésorière Françoise GROSS et du président Marcel PERRICHON.

Toutes les pièces ont été consultées et vérifiées : relevés des comptes bancaires, factures et tickets, récapitulatifs des paiements en espèces et des paiements par chèques, feuilles de comptes mensuels et bilan financier de l'exercice 2022.

Chacune des pièces présentées possède un référencement comptable et comporte toutes les annotations nécessaires.

Ces pièces de l'exercice 2022 seront conservées dans les archives « Trésorerie » au local de l'association.

En attente :

- une créance de 30 € correspondant au montant du chauffage pour les conférences au cinéma (3ème trimestre 2022 – chèque non débité au 30/11/2022)
- une dette à percevoir de 250 € correspondant à la subvention accordée en mars 2022 par la Communauté de Communes du Trièves, non encore versée au 30/11/2022.

L'exercice 2022 se termine un excédent de 225,08 €. Solde de 2365,34 € sur le compte bancaire et de 18,76 € en caisse espèces, soit un total de 2384,10 €.

Le contrôleur propose à l'Assemblée Générale de donner quitus au Bureau pour la gestion durant l'exercice écoulé.

Fait à Clelles

le 9 décembre 2022

signé J-Y LAMY

[original dans les archives]

Tableau adapté du plan comptable type.

Le tableau de résultats comptables ci-dessous présente recettes et dépenses réparties par types de dépenses et non par types d'activités comme ci-dessus, ainsi qu'un état des finances en fin d'exercice.

CHARGES	Exercice 2022	PRODUITS	Exercice 2022
60 – Achats	246.99	70 – Vente de produits finis	133
fourniture et impression panneaux aluminium	186	Produits d'activité	133
fournitures administratives (papiers)	42.09	livrets	133
matériels et petits équipements (cadre)	18.9		
61 - Services extérieurs	583.92	74- Subventions d'exploitation	650
Locations	135	Communauté de communes du Trièves	250
chauffage Cinéma	75	Commune de Clelles:	400
participation forfaitaire COMCOM	60		
locaux	0	75-Autres produits de gestion courante	730
Assurance	106.92	Cotisations	730
RC locaux, personnes et biens	106.92	76 - Produits financiers	0.17
Divers	342	77 – Produits exceptionnels	126,83
Documentation	192	solde EXPO MT AIGUILLE 2021	126.83
diffusion film documentaire	150	TOTAL DES PRODUITS	1640
62 - Autres services extérieurs -	465.01	87 - Contributions volontaires en nature	
Déplacements, missions, réception	100.96	Bénévolat (pièce jointe)	400 heures
Déplacements	66	Prestations en nature : prêt des salles municipales	non chiffré
Frais de réception (hébergement/restauration	34.96		
Frais postaux et télécommunications	164.93	TOTAL GENERAL	1640
Frais postaux	20.99		
site Internet et nom de domaine	143.94		
Charges financières	0		
Frais bancaires (de tenue de compte)	0		
Divers	199.12		
OCCE - impression livrets	199.12		
65- Autres charges de gestion courante	119		
Cotisation-adhésion OCCE	42		
Cotisation-adhésion FAPI	32		
cotisation-adhésion AMT	35		
Cotisation-adhésion GVHP	10		
TOTAL DES CHARGES	1414.92		
Excédent	225,08		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0		
Intervenants bénévoles des conférences	Non chiffré		
TOTAL GENERAL	1640		

Vote de l'Assemblée : accord unanime et quitus donnée au CA

Projets 2023

Cycle de veillées-conférences

Le programme des conférences n'est pas établi définitivement pour l'année 2023. Calendrier en cours.

le 14 décembre 2022 : « APICULTURE en TRIEVES » - Bernard VERNEYRE et Daniel NIOT

le 18 janvier 2023 : « LILI, MARTHE et EMILE ... pour que vive Gresse » - présentation du 3^e troisième volet du roman historique de Bernard FREYDIER - Lecture d'extraits par Rémi GOUBE

Attente de confirmation pour les mois suivants, printemps et automne 2023, parmi les pistes explorées et les contacts pris :

- les colporteurs de l'Oisans (avec l'association ***Richesses culturelles de l'Oisans***)
- « 50 femmes remarquables en Isère (avec l'association ***LES EGALES***)
- l'histoire du Canal de Suez (couplé avec une exposition)
- Soirée lecture musicale autour de l'œuvre de Pierre MAGNAN en partenariat avec l'association « ***à portée de voix*** »
- Soirée chants et contes régionaux, (partenariat avec le service culturel), avec « ***les Hauts Talons d'Achille*** » qui seront en résidence dans le Trièves début 2024 pour un recueil du patrimoine chanté et oral en Trièves et Vercors.
- l'environnement des ondes électromagnétiques avec ***Milligauss***
- le monde des Bactéries (avec le ***professeur CROIZE***)

Travail sur archives

- Poursuite d'un travail à long terme, selon les « arrivages » ou les découvertes liées à nos contacts.
- Impression prévue de livrets sur le patrimoine religieux, notamment sur celui de Clelles
- projet d'investissements dans appareils de numérisation et d'enregistrement si le budget le permet !

Partenariats sur des projets d'action en cours

- La route nationale 75 (histoire de la route, évolution, économie, etc.)
- Le patrimoine religieux des communes (travail avec d'autres mairies ou associations patrimoniales)
- Recueil de souvenirs des anciens – suite (partenariat Comcom et ADMR)

Exposition de septembre

sujet en cours d'élaboration

Budget prévisionnel 2023

Parallèlement à l'établissement de ce budget prévisionnel qui doit être établi rapidement pour les demandes de subvention auprès des collectivités territoriales, une piste est explorée pour demander une aide financière auprès de la caisse du ***Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes*** dans le cadre de « ***projet de développement local*** » accompagnant les associations. Un dossier sera sans doute à déposer.

Un rendez-vous est programmé dans cette perspective à la Caisse de Mens. Cette aide éventuelle (non chiffrée ici) permettrait d'acquérir des matériels de numérisation et d'enregistrement pour faciliter nos actions de recueil d'archives ... mais aussi de réaliser plus rapidement les panneaux de l'Inventaire campanaire pour les autres communes du territoire ... et d'assurer les défraiements nécessaires de nos conférenciers. Pas de délais connus pour une hypothétique aide financière. Selon le cas, le budget sera modifié en conséquence.

Dépenses	Fonctionnement	Investissement	Total
Pour les veillées-conférences ...	les dépenses courantes (chauffage, affiches, accueil des conférenciers et/ou frais de déplacement) : 500 €	néant	500,00 €
Gestion du site internet et documentation	abonnement mensuel (service, hébergement, nom de domaine) : 150 €	Achats de documents en liaison avec conférences et sujets d'expo : 100 €	250,00 €
Pour les travaux de recherche et de numérisation et leur communication	Impressions des documents, fournitures diverses : 150 € Numérisations : 150 €	Enregistreur : 100 €	400,00 €
Réalisation de livrets	Réimpression de livrets et nouvelles éditions : 500 €		500,00 €
Parcours patrimonial	Impression sur support rigide Dibond	Supports et panneaux de présentation : 300 €	300,00 €
Exposition de septembre	Publicité, petits matériels : 100 €		100,00 €
Pour le fonctionnement de l'association	Assurance, cotisations, petites fournitures. : 400 €	néant	400,00 €
Total			2 450,00 €

Recettes		Total
Fonds propres	Adhésions à l'association : 850 €	1 550,00 €
	Vente des livrets produits : 700 €	
Subventions	Commune de Clelles : 400 €	900,00 €
	Communauté de communes du Trièves 500 €	
Total		2 450,00 €

Proposition soumise à l'Assemblée : modification de calendrier

Actuellement, notre exercice comptable annuel s'étend du 1^{er} décembre de l'année 2021 au 30 novembre de l'année 2022. Cette disposition avait été prise il y a des années car les demandes de subvention auprès des collectivités territoriales (Communauté de communes et mairie) devaient être déposées avant la fin de l'année civile, puis le 15 décembre une année, puis le 1^{er} janvier ensuite, et enfin le 1^{er} décembre cette année pour la CDC Trièves, avant même la clôture des comptes et l'Assemblée Générale (les pièces demandées ne correspondent pas à la réalité de l'année en cours).

Un autre problème récurrent qui soulève quelques inconvénients est que notre année comptable, basée sur l'année civile, ne correspond pas à notre année d'activité, basée sur l'année scolaire.

Ainsi, notre activité commence effectivement début septembre, au moment des forums des associations et se poursuit dès septembre (cette année avec une expo) ou octobre avec les veillées conférences, et c'est dès cette période que sont prises ou renouvelées les adhésions à l'association.

Il y a donc toujours un décalage entre le nombre d'adhérents réels entre début septembre et août, et le nombre d'adhérents comptabilisés entre novembre et décembre de l'année suivante. Le nombre varie peu (de 3 à 7 unités dans les années passées) mais introduit un calcul parasite dans les comptes et leur contrôle.

La proposition est donc de modifier notre calendrier officiel pour qu'il corresponde à l'année scolaire, de début septembre à fin août. L'assemblée générale aurait ainsi lieu en septembre, à une période moins chargée qu'en décembre, et tous les documents nécessaires seraient prêts pour les demandes de subventions ultérieures.

→ **Accord des membres présents : notre exercice 2023 sera un peu plus court et prendra fin août 2023.**

Élections au CA :

Nos statuts nous autorisent un nombre de 6 à 12 élus au CA.

Membres actuels pour l'exercice écoulé : Gérard Besson, Chantal Bouclier, Dominique Dinne, Françoise Gross, Jean-Paul Lainé, Marcel Perrichon, Gérard Perrin, Alain Roche, Dominique Sainte-Rose.

→ **pas de nouveaux candidats – cette année - pour nous rejoindre et étoffer le CA.**

Montant de l'adhésion :

Proposition de ne pas modifier le montant de l'adhésion fixée à 10 €

Et pour assurer nos finances (et la hausse probable des dépenses), renouveler l'adhésion et essayer d'attirer de nouveaux adhérents !

→ **Accord des membres présents : pas de modification**

Les votes de l'Assemblée

Rappel

Rapport d'activité : accepté

Rapport financier : accepté

Budget prévisionnel : accepté (avec modification éventuelle)

Montant de la cotisation : inchangée ... 10 € par an

Modification du calendrier : acceptée

L'Assemblée générale est levée à 18h45. Le CA se réunira en janvier pour le Bureau.

A Clelles le 20 décembre 2022 / Marcel PERRICHON, président de l'association
culture.et.montagne@gmail.com / <https://www.culture-et-montagne-trieves.org/>
adresse postale : Mairie de Clelles – 38930 Clelles en Trièves
